

TARIFS



ALSH PERISCOLAIRE / EXTRA-SCOLAIRE / RESTAURATION SCOLAIRE

APPLICABLES AU 01/05/2025. Extrait su registre des Délibérations du Conseil Municipal du 20 mars 2025 N°DE/31/3.5/20.03.2025

➤ TARIFS DE LA PAUSE MERIDIENNE COMPRENANT REPAS ET ANIMATION

		MATERNELLE			ELEMENTAIRE		
QUOTIENT FAMILIAL		Réservé	Non réservé	Panier repas	Réservé	Non réservé	Panier repas
QF1	≤ 485	3,23 €	3,74 €	0,50 €	3,32 €	3,85 €	0,50 €
QF2	≥ 486 et ≤ 1074	3,37 €	3,91 €	0,52 €	3,47 €	4,01 €	0,52 €
QF3	≥ 1075 et ≤ 1663	3,51 €	4,07 €	0,54 €	3,61 €	4,18 €	0,54 €
QF4	≥ 1664 et ≤ 2250	3,65 €	4,23 €	0,56 €	3,75 €	4,35 €	0,56 €
QF5	SUPERIEUR à 2250	3,79 €	4,40 €	0,58 €	3,90 €	4,51 €	0,58 €

Panier repas, uniquement pour les allergies et intolérances alimentaires sous réserve d'un certificat médical ou Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Les paniers repas sont des repas fournis par la famille, stockés, réchauffés et servis par les agents encadrants.

La famille doit procéder au préalable à la réservation des paniers repas via le portail famille pour la bonne organisation et le respect des normes d'encadrement sur le temps du repas et d'animation.

➤ TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

QUOTIENT FAMILIAL		Tarifs Réservés	Tarifs Majorés non réservés
QF1	≤ 485	1,15 €	1,73 €
QF2	≥ 486 et ≤ 1074	1,21 €	1,81 €
QF3	≥ 1075 et ≤ 1663	1,32 €	1,98 €
QF4	≥ 1664 et ≤ 2250	1,44 €	2,16 €
QF5	SUPERIEUR à 2250	1,50 €	2,25 €

➤ TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRE MERCREDIS

QUOTIENT FAMILIAL		Journée	Journée Panier repas	1/2 journée repas	1/2 journée Panier repas	Matin	Après midi
QF1	≤ 485	9,20 €	6,38 €	7,92 €	5,10 €	4,60 €	4,60 €
QF2	≥ 486 et ≤ 1074	10,35 €	7,40 €	8,65 €	5,70 €	5,18 €	5,18 €
QF3	≥ 1075 et ≤ 1663	11,40 €	8,33 €	9,61 €	6,54 €	6,00 €	6,00 €
QF4	≥ 1664 et ≤ 2250	12,50 €	9,33 €	11,56 €	8,39 €	7,81 €	7,81 €
QF5	SUPERIEUR à 2250	13,13 €	9,86 €	12,34 €	9,07 €	8,44 €	8,44 €

➤ TARIFS ACCUEILS EXTRA SCOLAIRE PETITES ET GRANDES VACANCES ETE SPORT

QUOTIENT FAMILIAL		Journée	Journée Panier repas
QF1	≤ 485	9,20 €	6,38 €
QF2	≥ 486 et ≤ 1074	10,35 €	7,40 €
QF3	≥ 1075 et ≤ 1663	11,40 €	8,33 €
QF4	≥ 1664 et ≤ 2250	12,50 €	9,33 €
QF5	SUPERIEUR à 2250	13,13 €	9,86 €

Majoration de 50% à ces tarifs pour les familles habitant hors commune à l'exception des situations suivantes :

- Parents séparés dont un des deux habite sur la commune,
- Un des deux parents est agent territorial titulaire à la Mairie de Pernes les Fontaines,
- Propriétaires sur la commune justifiant d'une taxe sur le foncier bâti,
- Les communes ayant signé une convention de partenariat avec la collectivité.
- Les familles des élèves inscrits en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Les tarifs de la pause méridienne qui comprennent repas et animations ne sont pas assujettis à la majoration de 50%